

PROCÈS-VERBAL
DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 21 OCTOBRE 2008 À 19 H
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES :

| | |
|--|---------------------|
| École Antoine-Hallé | Michel Bourassa |
| École des Boisés | Steve Amstrong |
| École Immaculée-Conception | Patricia Pépin |
| École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban), Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle) | Donald Trépanier |
| École inst. de la Vallée-de-Mékinac (St-Roch-de-Mékinac), La Providence (Saint-Tite) | Julie Tourville |
| École inst. de Sainte-Flore, Saint-Paul (Grand-Mère) | Mélanie Trottier |
| École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette) | Marie-Claude Ferron |
| École inst. La Croisière (St-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (St-Adelphe) | Isabelle Thiffeault |
| École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier, Notre-Dame) | Mylène Bordeleau |
| École inst. St-Charles-Garnier et Saint-Joseph (Shawinigan) | Marc Lemire |
| École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame) | Yves Cossette |
| École Laflèche | Sylvie Mercier |
| École Saint-André | Karl Lamontagne |
| École Saint-Georges (Shawinigan-Sud) | Josée Niquette |
| École Sainte-Marie | Rachel Grenier |
| École secondaire des Chutes | Robert Vadeboncoeur |
| École secondaire du Rocher | Manon Talbot |
| École secondaire Paul-Le Jeune | Mario Lafontaine |
| École secondaire Val-Mauricie | Raynald Boisvert |

ABSENCES :

| | |
|---|----------------------|
| École Centrale (La Tuque) | (aucun représentant) |
| École de la Tortue-des-Bois | (aucun représentant) |
| École inst. Jacques-Buteux (La Tuque) | (aucun représentant) |
| École inst. Marie-Médiatrice (La Tuque) | (aucun représentant) |
| École inst. St-Joseph (St-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie) | (aucun représentant) |
| École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel) | Martin Descôteaux |
| École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent) | Patricia Gagnon |
| École Saint-Paul (Shawinigan-Sud) | Réjean Pichette |
| École Saint-Jacques (Shawinigan) | (aucun représentant) |
| École secondaire Champagnat (La Tuque) | (aucun représentant) |

SUBSTITUTS :

| | |
|----------------------------|---------------|
| École Immaculée-Conception | Julie Gélinas |
| École Laflèche | Sylvia Piton |

École Saint-Paul (Shawinigan-Sud)
École Sainte de Sainte-Flore, Saint-Paul
École Sainte-Marie
École secondaire Val-Mauricie

Michel Ferron
Sylvain Pelletier
Justine Dupuis
Marie-Claude St-Amant

Madame Cindy Sanscartier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

01.01 PRÉSENCES, MOT DE BIENVENUE

Monsieur Cossette appelle pour mentionner son retard. En tant que vice-président du comité de parents, Monsieur Lafontaine commence la réunion. Il se présente et souhaite la bienvenue à tous. Compte tenu de la présence de nouveaux membres, il est suggéré d'effectuer un tour de table afin de faire les présentations. Monsieur Lafontaine remercie les membres de leur présence. Il explique alors le déroulement des réunions, ainsi que certains documents mis à leur disposition. Il est également précisé qu'il y a beaucoup de termes et de protocoles dans le monde de l'éducation. En ce sens, les membres sont invités à ne pas se gêner pour poser des questions de vérification.

Il y a une personne dans l'assistance.

01.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 01 1008 : Monsieur Raynald Boisvert propose l'adoption du projet d'ordre du jour.

- 01.01 Présences, mot de bienvenue;
- 01.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 01.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2008 et suivi;
- 01.04 Le comité de parents : rôle et fonctions – présentation du cartable de référence – questions;
- 01.05 Élection à la présidence du comité de parents :
 - Procédure d'élection – nomination de la présidence d'élection
 - Mises en candidature
 - Élection de la présidence;
- 01.06 Règles de régie interne du comité de parents :
 - Nomination à la vice-présidence
 - Nomination à la trésorerie
 - Procédures d'assemblée;
- 01.07 Élection des commissaires représentants du comité de parents :
 - Information
 - Procédure d'élection
 - Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire
 - Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire
 - Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire
 - Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire;
- 01.08 Nomination de deux (2) délégués au RRCP, section 04-17 et d'un (1) substitut;
- 01.09 Nomination d'un représentant au comité consultatif du transport;
- 01.10 Formation d'un sous-comité pour la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) et adoption des critères de sélection;
- 01.11 Correspondance;
- 01.12 Période réservée à l'assistance;
- 01.13 Rapport du trésorier;

- 01.14 Rapport des commissaires parents;
- 01.15 Autres sujets;
-
-
-
- 01.16 Appréciation de la rencontre;
- 01.17 Prochaine rencontre;
- 01.18 Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

01.03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2008 ET SUIVI

Adoption du
procès-verbal du
10 juin 2008

Monsieur Cossette arrive à 19h20. En tant que président de l'année 2007-2008, il assure la présidence jusqu'à l'élection du président ou de la présidente pour l'année 2008-2009.

Il fait la lecture du procès-verbal.

RÉSOLUTION 02 1008: Monsieur Sylvain Pelletier propose l'adoption du procès-verbal avec les corrections spécifiées.

Adopté à l'unanimité

01.04 LE COMITÉ DE PARENTS : RÔLE ET FONCTIONS – PRÉSENTATION DU CARTABLE DE RÉFÉRENCE - QUESTIONS

Monsieur Cossette informe les membres qu'on mettra à leur disposition un cartable de référence en version améliorée qui est un outil d'accompagnement contenant, entre autres, les articles de Loi sur l'instruction publique (LIP). Le contenu de ce cartable sert également à guider nos actions pour agir comme des personnes ressources en tant que délégués et substituts de nos conseils d'établissement au comité de parents.

Il insiste sur le rôle d'un délégué au comité de parents : communiquer de l'information agir comme un trait d'union entre le conseil d'établissement et le comité de parents. Le comité a un pouvoir d'influence et est consulté sur différents objets par la commission scolaire. Pour être membre du comité, il faut être prêt à s'impliquer auprès de notre école.

Un échange a également lieu par rapport au processus de nomination des délégués et des substituts au comité de parents. Les membres conviennent de l'importance que tant les président-e-s de conseil d'établissement que les directions d'école aient une compréhension commune sur ce processus.

Il est alors convenu d'aborder ce point plus en détail à l'item *Autres sujets* de la présente séance.

Monsieur Cossette demande à l'assistance si toutes les personnes présentes ont été nommées en toute conformité avec ce processus.

01.05

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

Nomination à la présidence d'élection – procédure d'élection

Monsieur Cossette explique le processus pour procéder à l'élection.

RÉSOLUTION 03 1008 : Monsieur Yves Cossette propose madame Cindy Sanscartier comme présidente d'élection.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 04 1008 : La lecture de la procédure d'élection suivante pour l'élection à la présidence est effectuée par la présidente d'élection:

1. Les personnes expriment leur intérêt au poste ou sont proposées.
2. Les personnes proposées indiquent leur accord ou leur refus quant à leur candidature à la présidence.
3. S'il y a plus d'une candidature pour le poste à la présidence, il est alors procédé par vote secret pour l'élection.
4. S'il y a vote secret, la personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élu.
5. En cas d'égalité quant au nombre de votes, il est procédé à un nouveau vote entre les personnes ayant obtenu le plus de votes.

Adopté à l'unanimité

Élection à la
présidence

Mise en candidature

Madame Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Sylvain Pelletier propose monsieur Yves Cossette

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Élection :

Madame Sanscartier demande à la personne proposée si elle accepte le poste de président du comité de parents pour l'année 2008-2009.

Monsieur Yves Cossette accepte.

Élection du président du comité de parents :

Monsieur Yves Cossette est déclaré élu au poste de président du comité de parents pour l'année 2008-2009.

01.06

RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS

Élection à la
vice-
présidence

Mise en candidature

Madame Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Michel Bourassa propose monsieur Mario Lafontaine

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Madame Cindy Sanscartier demande à la personne mise en candidature si elle accepte le poste de vice-président du comité de parents.

Monsieur Mario Lafontaine accepte.

Élection à la vice-présidence du comité de parents:

Monsieur Mario Lafontaine est élu vice-président du comité de parents pour l'année 2008-2009.

Élection à la
trésorerie

Mise en candidature

Madame Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Robert Vadeboncoeur propose madame Isabelle Thiffeault.

Monsieur Sylvain Pelletier propose monsieur Mario Lafontaine.

Monsieur Marc Lemire propose madame Patricia Pépin.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Patricia Pépin refuse.

Monsieur Mario Lafontaine refuse.

Madame Isabelle Thiffeault accepte.

Élection à la trésorerie du comité de parents:

Madame Isabelle Thiffeault est élue au poste de trésorière du comité de parents, pour l'année 2008-2009.

01.07

ÉLECTION DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Suite à la demande d'un membre, monsieur Vadeboncoeur commissaire représentant, explique aux membres le rôle d'un commissaire représentant du comité de parents.

Élection du représentant de l'ordre d'enseignement primaire

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire :

Madame Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Raynald Boisvert propose madame Patricia Pépin.

Monsieur Michel Bourassa propose Isabelle Thiffault.

Monsieur Sylvain Pelletier propose monsieur Marc Lemire.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour l'année 2008-2009.

Monsieur Marc Lemire accepte.

Madame Isabelle Thiffault refuse.

Madame Patricia Pépin accepte.

Monsieur Marc Lemire ainsi que Madame Patricia Pépin expriment leur motivation à être élus en tant que commissaire représentant.

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire :

Il est proposé par monsieur Cossette et monsieur Lafontaine de nommer deux membres au scrutin pour appuyer la présidente d'élection dans son rôle. Madame Mercier et madame St-Amant se sont portées volontaires. Il est également mentionné que les bulletins de vote seront détruits après la réunion.

Après compilations des bulletins de vote, madame Patricia Pépin est déclarée élue au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour l'année 2008-2009.

Élection du commissaire représentant pour l'ordre d'enseignement secondaire

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire :

Madame Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Raynald Boisvert propose monsieur Robert Vadeboncoeur.

Madame Mylène Bordeleau propose monsieur Mario Lafontaine.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, pour l'année 2008-2009.

Monsieur Mario Lafontaine refuse.
Monsieur Robert Vadeboncoeur accepte.

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire :

Monsieur Robert Vadeboncoeur est déclaré élu au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, pour l'année 2008-2009.

Suspension de la rencontre

RÉSOLUTION 05 1008 : À 20 h 30, monsieur Vadeboncoeur propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

Adopté à l'unanimité

Réouverture de la rencontre

RÉSOLUTION 06 1008 : À 20 h 45, monsieur Boisvert propose la réouverture de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

01.08

NOMINATION DE DEUX (2) DÉLÉGUÉS AU REGROUPEMENT RÉGIONAL DES COMITÉS DE PARENTS, SECTION 04-17 ET D'UN (1) SUBSTITUT

Monsieur Raynald Boisvert explique son expérience passée comme délégué et donne des informations en lien avec les changements survenus au niveau du Regroupement régional des comités de parents (RRCP) et de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

Élection de 2 délégués au RRCP et d'un substitut

Madame Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Robert Vadeboncoeur propose monsieur Yves Cossette.

Monsieur Robert Vadeboncoeur propose monsieur Mario Lafontaine.

Monsieur Sylvain Pelletier propose madame Isabelle Thiffeault

Monsieur Michel Bourassa propose monsieur Raynald Boisvert.

Monsieur Raynald Boisvert refuse comme délégué et substitut.

Madame Isabelle Thiffeault accepte comme substitut.

Monsieur Mario Lafontaine accepte comme délégué.

Monsieur Yves Cossette accepte comme délégué.

Monsieur Yves Cossette et monsieur Mario Lafontaine sont délégués ainsi que madame Isabelle Thiffeault en tant que substitut pour le Regroupement régional des comités de parents, section 04-17 pour l'année 2008-2009.

01.09 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

Madame Patricia Pépin démontre l'importance d'avoir une personne ressource au transport afin d'assurer une bonne communication, des précisions et régler certaines problématiques.

Madame Thiffeault et monsieur Boisvert expliquent leur expérience comme représentant.

Madame Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Robert Vadeboncoeur propose monsieur Raynald Boisvert.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Monsieur Raynald Boisvert accepte.

Élection d'un représentant au transport :

Monsieur Raynald Boisvert est nommé représentant au comité consultatif de transport à la Commission scolaire de l'Énergie.

01.10 **FORMATION D'UN SOUS-COMITÉ POUR LA NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE ET ADOPTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION**

Monsieur Cossette explique la procédure utilisée pour la nomination des parents à ce Comité.

Monsieur Cossette, président, invite les membres à indiquer leur intérêt à faire partie de ce sous-comité pour la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Élection d'un représentant au comité consultatif du transport

Expriment leur intérêt :

Monsieur Raynald Boisvert
Monsieur Michel Bourassa
Monsieur Donald Trépanier
Madame Mélanie Trottier
Monsieur Marc Lemire
Madame Sylvie Mercier
Monsieur Yves Cossette

Adopté à l'unanimité

Il est également fait mention que les critères retenus l'an dernier prévaudront également cette année.

01.11 CORRESPONDANCE

1. Revue *Savoir*, vol.13, no 4, juin 2008
2. Revue *Savoir*, vol. 14, no 1, septembre 2008
3. Information sur le mois international « Marchons vers l'école »2008, Kino Québec, Centre de santé et des services sociaux de l'Énergie.
4. Lettre de monsieur Serge Carpentier, secrétaire général et directeur des communications, concernant la convocation à l'élection à la présidence du comité de parents et des représentants du comité de parents.
5. Procès-verbal du conseil des commissaires du 27 mai, 17 juin, 19 août, 2 septembre ainsi que du 23 septembre 2008.
6. Procès-verbal d'une séance d'ajournement du conseil des commissaires 29 avril et 27 mai 2008.
7. Lettre de madame Louise Dauphinais, directrice adjointe aux services éducatifs, concernant le comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour 2008-2009

RÉSOLUTION 07 1008 : Monsieur Cossette propose de recevoir comme invité monsieur Éric Myre, agent régional Academos Mauricie / Centre-du-Québec, présente Academos pour la prochaine rencontre.

Adopté à l'unanimité

01.12 **PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucun point n'est soulevé.

Un huis clos est demandé à 21 h 45

Le huis clos est levé à 21 h 50.

01.13 **RAPPORT DU TRÉSORIER**

Dépôt avec explication du bilan des états financiers au 30 juin 2008 et des prévisions budgétaires pour l'année 2008-2009 par monsieur Lafontaine.

RÉSOLUTION 08 1008: Madame Marie-Claude St-Amant propose d'adopter les dépenses de juin 2008, s'élevant au montant de 4632.19 \$, ainsi que le dépôt du rapport financier annuel se terminant au 30 juin 2008.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Mario Lafontaine propose de rembourser une dépense d'environ 70 \$, engagée avant le 30 juin 2008, et ce, à même le budget 2008-2009.

Monsieur Lafontaine fait un résumé de la lettre adressée à la Commission scolaire pour la demande de subvention pour l'année 2008-2009.

Monsieur Lafontaine communique également quelques informations en lien avec la façon de compléter les formulaires de réclamations pour les dépenses encourues en tant que membre du comité de parent.

Monsieur Cossette félicite monsieur Mario Lafontaine pour son excellent travail comme trésorier.

01.14 **RAPPORT DES COMMISSAIRES PARENTS**

Monsieur Vadeboncoeur exprime que les derniers travaux des commissaires se sont principalement réalisés en comités de travail. En ce sens, monsieur Vadeboncoeur prévoit revenir avec des informations plus détaillées à la prochaine réunion.

01.15 **AUTRES SUJETS**

- Signataires
- Assemblée générale des parents

Signataires :

RÉSOLUTION 09 1008 : Monsieur Sylvain Pelletier et monsieur Marc Lemire proposent que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques pour le comité de parents

Personnes mandatées comme signataires des chèques

de la Commission scolaire de l'Énergie, pour l'année 2008-2009 :

Monsieur Yves Cossette, président

Monsieur Mario Lafontaine, vice-président

Madame Isabelle Thiffeault, trésorière

Deux signatures sur trois seront requises et le compte sera à la Caisse populaire Desjardins du Haut Shawinigan. Aucun lien de parenté ne devra exister entre les signataires.

Adopté à l'unanimité

Assemblée générale des parents :

Après avoir été informés de situations « non conformes » qui seraient survenues en ce début d'année scolaire, relativement à la tenue d'assemblées générales des parents, les membres réalisent certains échanges sur ces points :

Une amélioration quant au processus de nomination des délégués et des substituts au comité de parents comparativement à l'an dernier est notée.

En vue d'une diffusion plus large des consignes relatives à la convocation et au déroulement de l'assemblée générale des parents, monsieur Boisvert propose qu'un article portant sur ce point soit publié dans l'hebdo du Saint-Maurice. Après quelques échanges monsieur Boisvert demande le vote.

Proposition non retenue

Avenues envisagées :

- Maintien de la communication en provenance du comité de parents vers les présidents (es) de conseils d'établissement
- Proposition d'une communication avec la direction générale

En fonction d'une situation particulière, un parent aurait été invité à se présenter au comité de parents sans avoir été élu d'abord au conseil d'établissement comme délégué ou substitut. Monsieur Boisvert propose qu'une lettre de réprimandes soit acheminée à la direction en cause. Après quelques échanges, monsieur Boisvert demande le vote.

Proposition non retenue

Avenues envisagées :

- Qu'un membre du comité de parents qui connaît le parent impliqué dans cette situation effectue une approche auprès de ce dernier afin d'approfondir cette situation.
- Qu'un membre du comité de parents effectue une approche auprès du secrétaire général de la commission scolaire de l'énergie afin de sensibiliser ce dernier par rapport à cette situation.

01.15 | **APPRECIATION DE LA RENCONTRE**

Monsieur Cossette invite les membres à compléter le formulaire d'appréciation de la rencontre et de le lui remettre avant de quitter.

Ce formulaire aidera les membres de l'exécutif à répondre aux attentes des gens.

01.16 | **PROCHAINE RENCONTRE**

Le mardi 18 novembre 2008, à 19 h au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie.

01.17 | **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 10 1008 : À 22 h 35, Monsieur Michel Bourassa propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Yves Cossette
Président

Cindy Sanscartier
Secrétaire